

Rapport annuel 2022



Table des matières

1. Introduction	4
2. Equinella 2022 : résumé en quelques points	5
3. Monitoring de la santé : annonces en 2022	6
3.1. <i>Animaux individuels</i>	6
3.1.1. Symptômes	6
3.1.2. Maladies	8
3.1.3. Confirmation par des analyses de laboratoire	8
3.1.4. Photos	8
3.1.5. Actualité des annonces	9
3.1.6. Maladies virales	10
3.1.7. Maladies bactériennes	11
3.1.8. Maladies parasitaires	12
3.1.9. Autres maladies	12
3.1.10. Données démographiques	14
3.2. <i>Annonces par foyer épizootique</i>	14
3.3. <i>Épizooties soumises à l'annonce obligatoire</i>	15
3.4. <i>Évaluation des annonces</i>	15
4. Degré de couverture de la population suisse de chevaux par Equinella	16
5. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés	18
6. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella – système de rappel	19
7. Collaboration nationale et internationale	20
7.1. <i>Collaboration avec IDEXX</i>	20
7.2. <i>Collaboration avec la FSSE</i>	20
7.3. <i>Réseau international</i>	20
8. Évaluation du protocole d'assistance	21
9. Newsletter	21
10. Site internet	21
11. Publications, rapports, présence dans les médias	21
12. Présentations en Suisse et à l'étranger	22
12.1. <i>Présentations pour les étudiants</i>	22
12.2. <i>Présentations pour les vétérinaires</i>	22
13. Formations continues	22
14. Perspectives	23
14.1. <i>Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella</i>	23
14.2. <i>Mieux motiver les associations de la filière à la collaboration</i>	23

14.3.	<i>Avenir de la plateforme d'annonce</i>	23
14.4.	<i>Changement de personnel à la centrale Equinella</i>	23

1. Introduction

Equinella est une plateforme d'annonce et d'échange d'informations concernant les symptômes et les cas de maladies infectieuses des équidés en Suisse. Les vétérinaires enregistrés (vétérinaires déclarants) annoncent sous www.equinella.ch les symptômes et les maladies non soumises à l'annonce obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties. Equinella est donc un instrument d'une grande utilité pour la surveillance et la détection précoce des maladies infectieuses équine dont l'annonce n'est pas obligatoire en Suisse. Ce système repose sur la participation facultative des vétérinaires. Depuis 2013, il s'est établi dans la filière équine suisse en devenant peu à peu un guichet important pour les questions relatives aux maladies infectieuses des équidés en Suisse. Il comble ainsi une lacune dans la surveillance et la prévention des maladies dans la population équine suisse. Au niveau international également, on accorde une grande attention à Equinella.

Remarque : Lorsqu'il est question de chevaux dans la suite de ce document, il s'agit de tous les équidés.

Ce système existe sous sa forme actuelle de plateforme en ligne depuis fin 2013 et il se développe et s'améliore en permanence. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la centrale Equinella est financée conjointement par l'Association suisse de médecine équine (ASME), les cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne et de Zurich ainsi que par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Deux vétérinaires spécialisées se partagent la gestion de la centrale Equinella : Franziska Remy-Wohlfender, Dr med. vet., FVH pour chevaux, DipECVPH, de l'ISME de Berne, et Angelika Schoster, PD Dr med. vet., PhD, DVSc, DipACVIM/DipECEIM, de la clinique équine de Zurich (à partir du 1^{er} avril 2023, Dr med. vet. Julia van Spijk, DipACVIM). Elles soutiennent et conseillent les vétérinaires Equinella, analysent au fur et à mesure les annonces Equinella qui leur sont transmises et relayent les informations importantes relatives à la santé équine en les publiant le site internet de la plateforme www.equinella.ch ou dans la newsletter Equinella.

Le présent rapport annuel résume l'année Equinella 2022 et donne un aperçu de la situation des maladies infectieuses équine en Suisse.

2. Equinella 2022 : résumé en quelques points

- 9 ans de la plateforme d'annonce Equinella
- Baisse de 23 % des annonces (2022 n=156, 2021 n=193) mais augmentation de 23 % par rapport à 2020 : n=137)
- 139 vétérinaires déclarants de 116 cabinets, 5 nouveaux enregistrés
- Couverture de la population d'équidés en Suisse : env. 72 % contre 75 % en 2021 et 67 % en 2020
- Selon la nouvelle définition, 72 % des vétérinaires déclarants étaient actifs au cours du premier semestre et 75 % au cours du deuxième semestre (par « actifs », on entend qu'ils confirment le lien mensuel de rappel ou envoient une annonce au moins 4 mois sur 6).
- La maladie la plus fréquemment signalée en 2022 était la gourme (n = 51, 32,7 %), suivie par l'herpèsvirus équin 1 (n = 14, 9 %), l'anaplasmose (n = 6, 4 %) et la rhodococcose (n = 6, 4 %).

3. Monitoring de la santé : annonces en 2022

Les évaluations ci-dessous se fondent sur la date de l'annonce. Seules les annonces de maladies non soumises à l'annonce obligatoire selon l'ordonnance sur les épizooties ont été prises en compte.

3.1. Animaux individuels

Au total, 157 annonces ont été transmises en 2022. Cependant, l'une d'entre elles concernait la salmonellose (maladie soumise à l'annonce obligatoire), de sorte que 156 déclarations ont été prises en compte pour les évaluations suivantes. Les annonces ont baissé (- 37) par rapport à 2021, mais ont augmenté (+ 19) par rapport à 2020 (fig. 1). Les pourcentages indiqués dans les paragraphes suivants se rapportent au nombre total d'annonces en 2022.

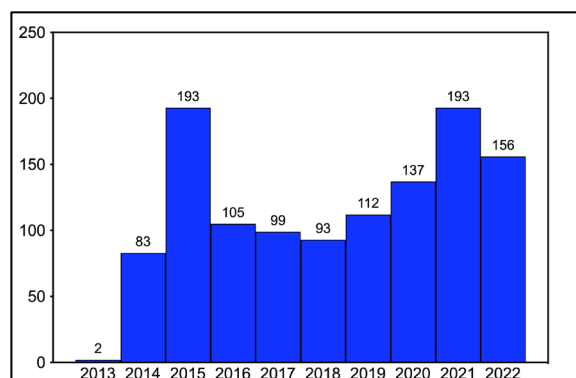


Fig. 1 : nombre d'annonces

3.1.1. Symptômes

Comme les années précédentes, les symptômes les plus fréquemment annoncés sont la fièvre et les symptômes respiratoires, suivis par les symptômes du SNC. Pour les détails, voir tableau 1 et figure 2. Les symptômes suivants ont été annoncés dans la rubrique « Autres » : 7x « Ganglions lymphatiques abcédants ou grossis », 2x « Œdème des membres », 2x « Colique », et 1x pour les symptômes suivants : « Abscès musculaire », « Apathie », « Anurie », « Anorexie », « Conjonctivite », « Phlegmons / abcès au niveau du crâne », « Œdème cornéen » et « Fièvre pétéchiale ».

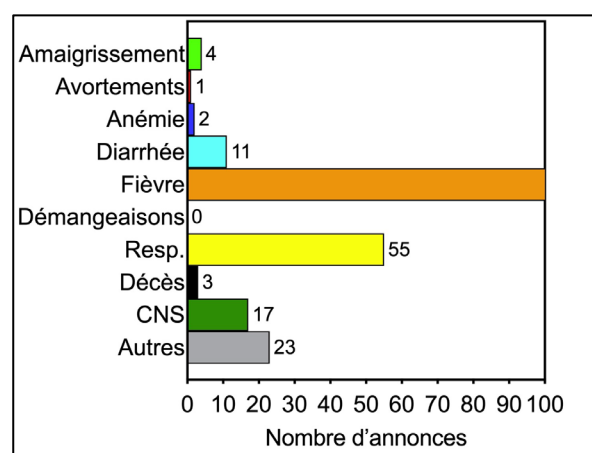


Fig. 2 : symptômes annoncés

Comme les années précédentes, la durée des symptômes indiquée était le plus souvent « < 3 jours », suivie de « 4 jours – 2 semaines » et « > 2 semaines ». Pour le reste, la durée des symptômes n'était pas connue. La figure 4 présente la répartition et la comparaison de 2013 à 2022.

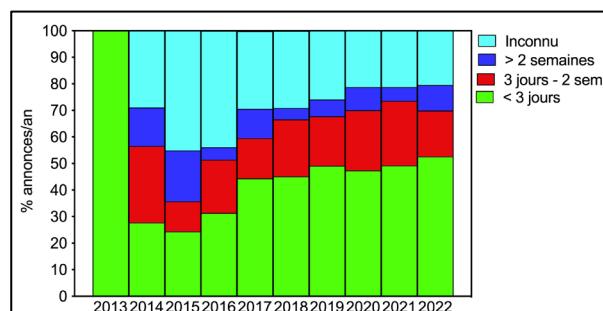


Fig. 4 : durée des symptômes pour les cas annoncés

Tableau 1 : annonces des symptômes en comparaison annuelle

	Total	Amaigrissement	Avortement	Anémie	Diarrhée	Fièvre	Prurit	Sympt. respiratoires	Mort	Sympt. SNC	Autres
Année		N (en % du nombre total d'annonces par an)									
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)
2014	83	1 (1,2)	9 (10,8)	2 (2,4)	6 (7,2)	31 (37,3)	1 (1,2)	14 (17)	2 (2,4)	11 (13,3)	11 (13,3)
2015	193	3 (1,6)	3 (1,6)	5 (2,6)	5 (2,6)	93 (48,2)	1 (0,5)	49 (25,4)	0 (0)	18 (9,3)	29 (15)
2016	105	0 (0)	0 (0)	3 (2,9)	4 (3,8)	45 (42,9)	0 (0)	39 (37,1)	2 (1,9)	7 (6,7)	17 (16,2)
2017	99	3 (3)	0 (0)	2 (2)	5 (5)	48 (48)	0 (0)	31 (31)	0 (0)	2 (2)	23 (23)
2018	93	3 (3,2)	2 (2,1)	5 (5,3)	3 (3,2)	55 (59,1)	0 (0)	29 (31,1)	0 (0)	8 (8,6)	27 (29)
2019	112	2 (1,8)	2 (1,8)	3 (2,7)	4 (3,6)	79 (70,5)	0 (0)	21 (18,8)	1 (0,9)	10 (8,9)	13 (11,6)
2020	137	2 (14,6)	1 (0,7)	6 (4,3)	2 (1,5)	84 (61,3)	0 (0)	45 (32,9)	1 (0,7)	17 (12,4)	31 (22,6)
2021	193	4 (2)	1 (0,5)	7 (3,6)	20 (10,3)	139 (72)	0 (0)	40 (20,7)	3 (1,5)	12 (6,2)	42 (21,8)
2022	156	4 (2,6)	1 (0,6)	2 (1,3)	11 (7,1)	129 (82,7)	0 (0)	55 (35,3)	3 (1,9)	17 (10,9)	23 (14,7)

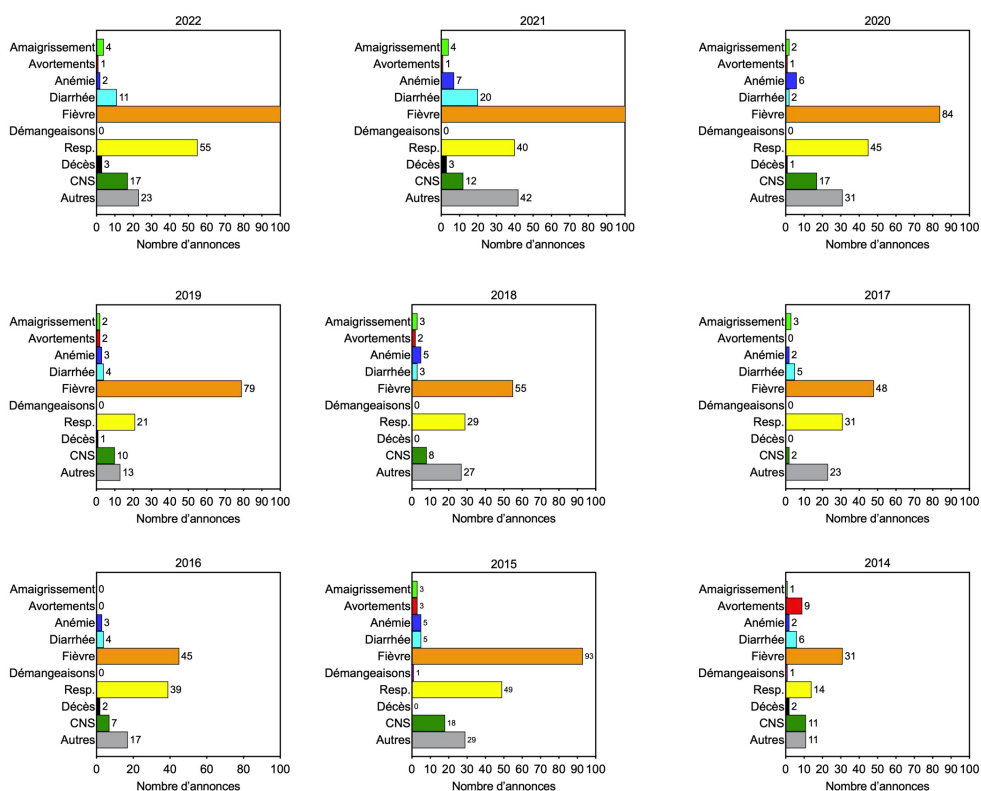


Figure 3 : répartition des symptômes annoncés

3.1.2. Maladies

La maladie la plus fréquemment annoncée en 2002 était la gourme (n = 51, 32,7 %), suivie par l'herpèsvirus équin 1 (n = 14, 9 %), l'anaplasmose (n = 6, 4 %) et la rhodococcose (n = 6, 4 %).

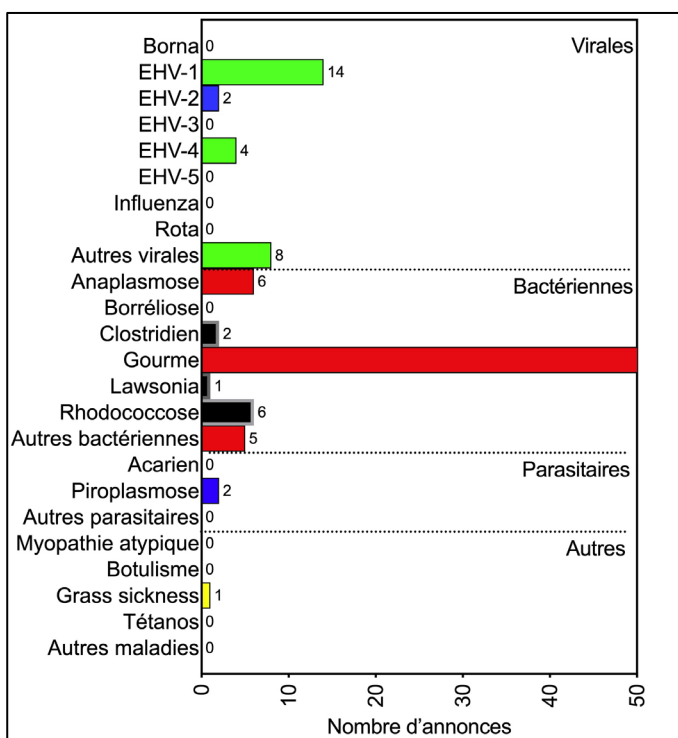


Fig. 5 : annonces de maladies

3.1.3. Confirmation par des analyses de laboratoire

La part des annonces accompagnées d'un résultat d'analyse, positif ou négatif, (64 %) est plus élevée qu'en 2021 (61 %) et en constante augmentation depuis quelques années, voir fig. 6 et tab. 2.

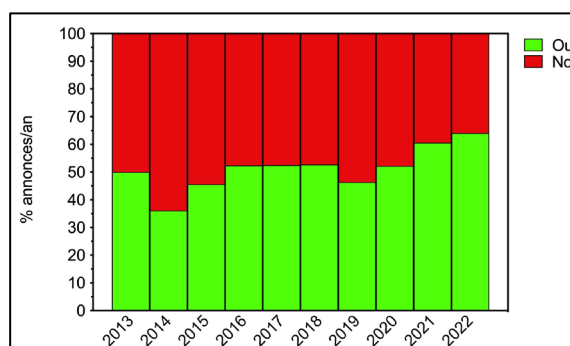


Fig. 6 : annonces avec confirmation par des analyses de laboratoire

3.1.4. Photos

Comme de 2018 à 2020, aucune annonce n'était accompagnée de photo, sauf en 2021 où une photo a été téléchargée pour illustrer le cas (tab. 2). Depuis la création de la plateforme en ligne Equinella, cette fonctionnalité n'a été utilisée que très rarement. On n'en connaît pas la raison, mais on peut faire plusieurs hypothèses : les photos ne permettent pas de représenter les cas de maladie rencontrés dans la pratique, elles posent des difficultés techniques, les vétérinaires déclarants ne réalisent pas que

Tab. 2 : annonce avec confirmation par une analyse de laboratoire et

Année	Total	Laboratoire	Photos
		n (% des annonces / par an)	
2013	2	1 (50)	0 (0)
2014	83	30 (36,1)	1 (1,2)
2015	193	88 (45,6)	1 (0,5)
2016	105	55 (52,4)	1 (1)
2017	99	52 (52,5)	0 (0)
2018	93	49 (52,7)	0 (0)
2019	112	52 (46,4)	0 (0)
2020	137	72 (52,5)	0 (0)
2021	193	117 (60,6)	1 (0,5)
2022	156	100 (64,1)	0 (0)

les photos constituent une plus-value pour l'annonce, les propriétaires ne donnent pas leur accord à la prise de photos, ou autres.

3.1.5. Actualité des annonces

Pour pouvoir évaluer l'efficacité et l'utilité d'un système d'annonce comme Equinella, il est important de tenir compte notamment du laps de temps écoulé entre le constat par le vétérinaire et l'annonce du cas par celui-ci (actualité, « timeliness »).

Ce laps de temps a légèrement diminué par rapport à l'année précédente et est resté relativement constant au fil des mois (médiane 3 jours ; moyenne = 8 jours, fig. 16). L'actualité a donc continué à s'améliorer.

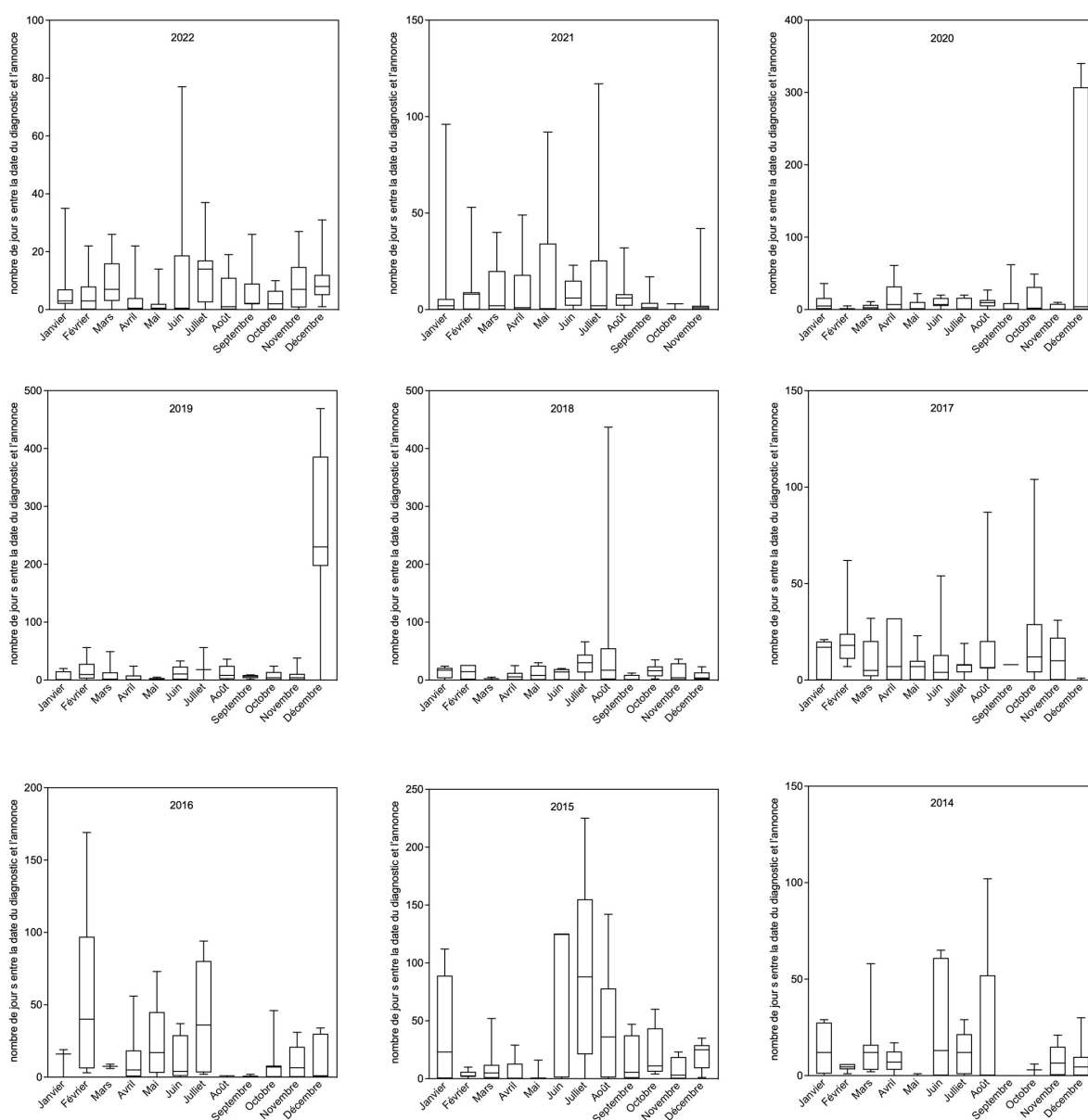


Figure 16 : nombre de jours entre la date du constat et la date de l'annonce

3.1.6. Maladies virales

S'agissant des maladies virales, les annonces les plus fréquentes concernaient l'herpèsvirus équin 1, suivi du coronavirus équin (figurent dans les tableaux et graphiques sous « autres maladies virales », n=5). Parmi les autres maladies virales, deux cas de *Tick born encephalitis virus* (TBEV) et une maladie virale d'origine inconnue ont également été signalés (fig. 7, tab. 3).

Aucun cas de virus du Nil occidental n'a été signalé chez un cheval en 2022. L'IVI ne prend plus en charge les frais de diagnostic. En cas de suspicion, il faudrait contacter le service vétérinaire compétent afin de savoir si les frais sont pris en charge par le canton.

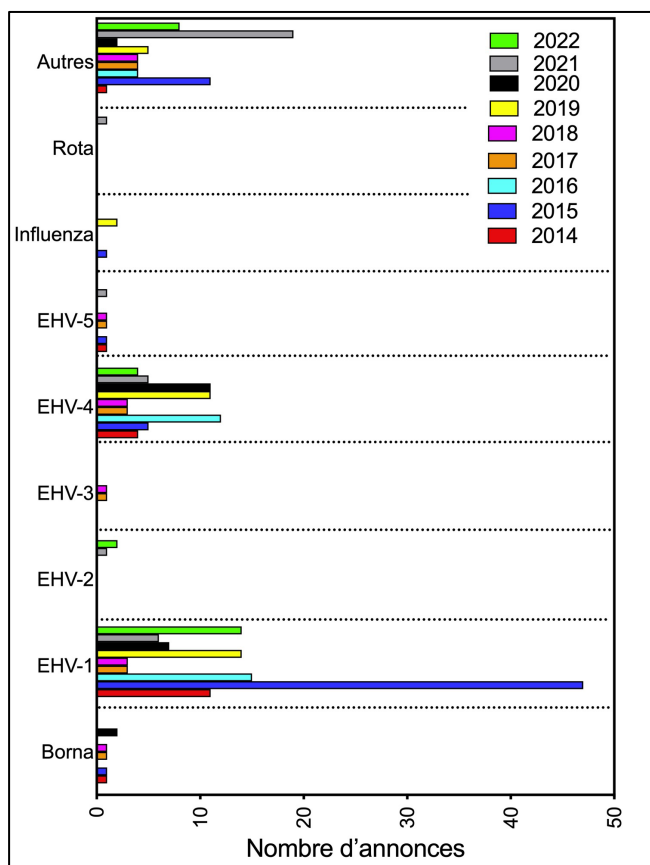


Fig. 7 : répartition des maladies virales annoncées de 2013 à 2022

Tableau 3 : annonces de maladies virales de 2013 à 2022

Année	Total	Borna	EHV					Influenza	Rota-virus	Autres
			1	2	3	4	5			
n (% des annonces / par an)										
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1,2)	11 (13,2)	0 (0)	0 (0)	4 (4,8)	1 (1,2)	0 (0)	0 (0)	1 (1,2)
2015	193	1 (0,5)	47 (24,3)	0 (0)	0 (0)	5 (2,6)	1 (0,5)	1 (0,5)	0 (0)	11 (5,7)
2016	105	0 (0)	15 (14,3)	0 (0)	0 (0)	12 (11,4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	4 (3,8)
2017	99	1 (1)	3 (3)	0 (0)	1 (1)	3 (3)	1 (1)	0 (0)	0 (0)	4 (4)
2018	93	0 (0)	10 (10,8)	0 (0)	1 (1,1)	10 (10,8)	0 (0)	3 (3,2)	0 (0)	6 (6,5)
2019	112	0 (0)	14 (12,5)	0 (0)	0 (0)	11 (9,8)	0 (0)	2 (1,8)	0 (0)	5 (4,5)
2020	137	2 (1,5)	7 (5,1)	0 (0)	0 (0)	11 (8)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	2 (1,4)
2021	193	0 (0)	6 (3)	1 (0,5)	0 (0)	5 (2,6)	1 (0,5)	0 (0)	0 (0)	19 (10)
2022	156	0 (0)	14 (9)	2 (1,3)	0 (0)	4 (2,6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	8 (5,1)

3.1.7. Maladies bactériennes

Parmi les maladies bactériennes, les annonces les plus fréquentes concernaient la gourme, suivie par l'anaplasmose et de la rhodococcose. Des clostridies ont été signalées deux fois, des lawsonias pour la première fois.

Parmi les autres maladies, les vétérinaires ont annoncé deux fois une infection due à *Streptococcus zooepidemicus*, une fois une leptospirose et une fois une septicémie (fig. 8, tab. 4).

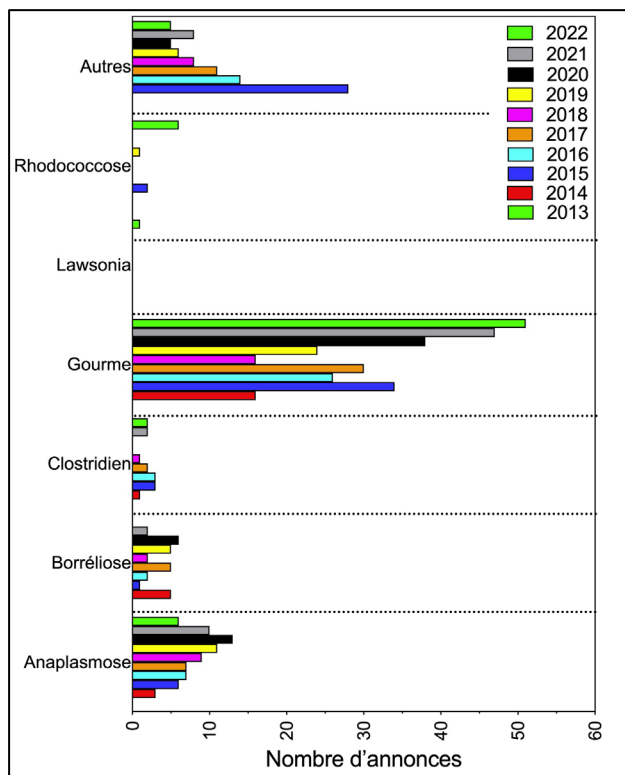


Fig. 8 : répartition des maladies bactérienne annoncées de 2013 à 2022

Tableau 4 : annonces de maladies bactériennes de 2013 à 2022

Année	Total	Anaplasmose	Borréliose	Clostridies	Gourme	Law-sonias	Rhodococcus	Autres
		n (% des annonces / par an)						
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	3 (3,6)	5 (6)	1 (1,2)	16 (19,3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2015	193	6 (3,1)	1 (0,5)	3 (1,6)	34 (17,6)	0 (0)	2 (1)	28 (14,5)
2016	105	7 (6,7)	2 (1,9)	3 (2,9)	26 (24,8)	0 (0)	0 (0)	14 (13,3)
2017	99	7 (7,1)	5 (5,1)	2 (2)	30 (30)	0 (0)	0 (0)	11 (11)
2018	93	9 (9,7)	2 (2,2)	1 (1,1)	16 (17,2)	0 (0)	0 (0)	8 (8,6)
2019	112	11 (9,8)	5 (4,5)	0 (0)	24 (21,4)	0 (0)	1 (0,9)	6 (5,4)
2020	137	13 (9,5)	6 (4,4)	0 (0)	38 (27,7)	0 (0)	0 (0)	5 (3,7)
2021	193	10 (5,2)	2 (1)	2 (1)	47 (24,4)	0 (0)	0 (0)	8 (4,2)
2022	156	6 (3,9)	0 (0)	2 (1,3)	51 (32,7)	1 (0,6)	6 (3,9)	5 (3,2)

3.1.8. Maladies parasitaires

En 2022, les annonces de maladies parasitaires concernaient la piroplasmose et, une fois, les petits strongles (fig. 9, tab. 5).

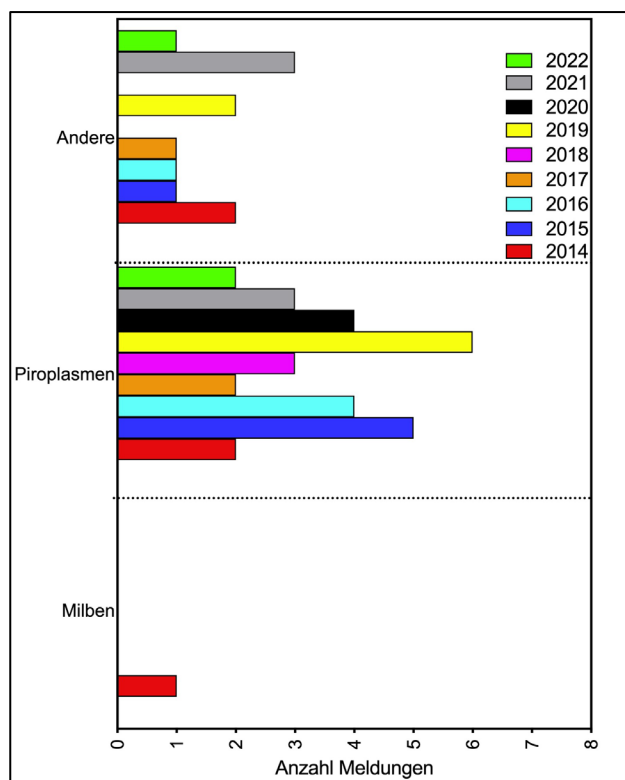


Fig. 9 : répartition des maladies parasitaires annoncées de 2013 à 2022

3.1.9. Autres maladies

Parmi les autres maladies, seul un cas de *Grass sickness* a été signalé (fig. 10, tab. 5).

La figure 11 montre la répartition de tous les cas de maladie annoncés ces dernières années via *Equinella*.

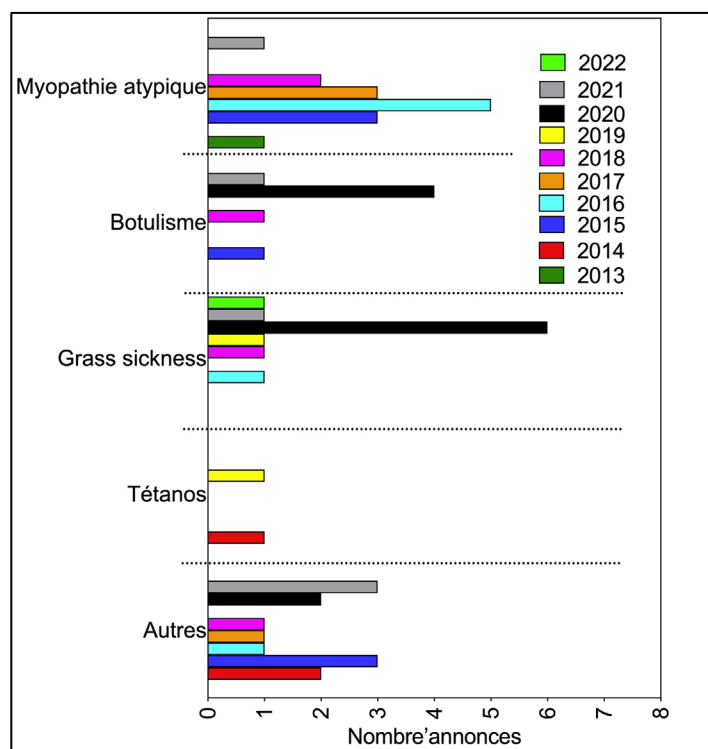


Fig. 10 : répartition des autres maladies annoncées de 2013 à 2022

Tableau 5 : annonces de maladies parasitaires et d'autres maladies de 2013 à 2022

Année	Total	Aca-riens	Piro-plasmes	Autres parasites	Myopathie atypique	Botu-lisme	Grass sickness	Tétanos	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1,2)	2 (2,4)	2 (2,4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1,2)	2 (2,4)
2015	193	0 (0)	5 (2,6)	1 (0,5)	3 (1,6)	1 (0,5)	0 (0)	0 (0)	3 (1,6)
2016	105	0 (0)	4 (3,8)	1 (1)	5 (4,8)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
2017	99	0 (0)	2 (2)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)
2018	93	0 (0)	3 (3,2)	0 (0)	2(2,1)	1 (1,1)	1 (1,1)	0 (0)	1 (1,1)
2019	112	0 (0)	6 (5,4)	2 (1,8)	0 (0)	0 (0)	1 (0,9)	1 (0,9)	0 (0)
2020	137	0 (0)	4 (2,9)	0 (0)	0 (0)	4 (2,9)	6 (4,4)	0 (0)	2 (1,5)
2021	193	0 (0)	3 (1,5)	3 (1,5)	1 (0,5)	1 (0,5)	1 (0,5)	0 (0)	3 (1,5)
2022	156	0 (0)	2 (1,3)	1 (0,6)	0 (0)	0 (0)	1 (0,6)	0 (0)	0 (0)

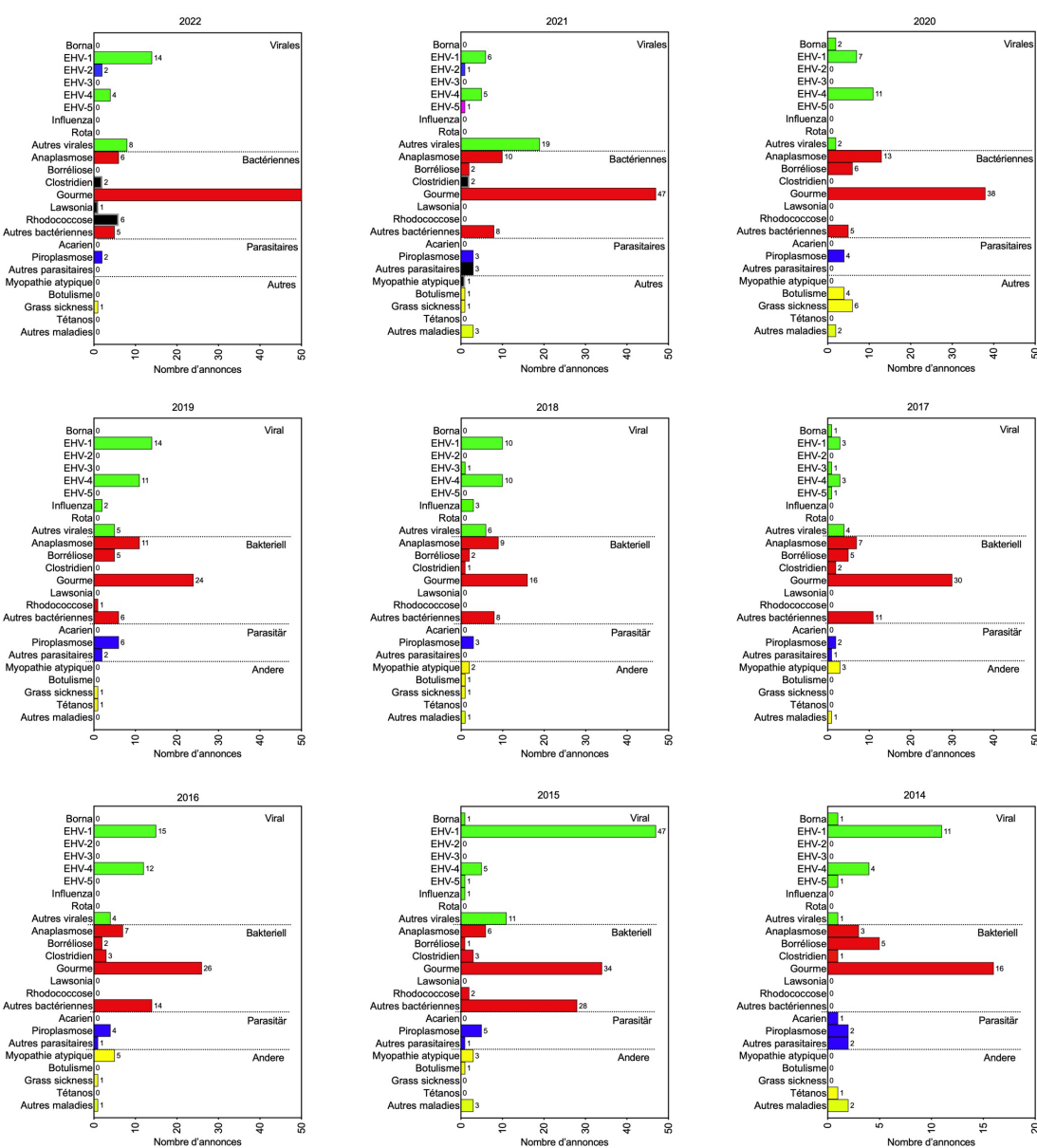


Fig. 11 : répartition des maladies annoncées de 2013 à 2022

3.1.10. Données démographiques

S'agissant des classes d'âge, comme on pouvait s'y attendre au vu des dernières années, la plupart des maladies annoncées en 2022 ont le plus souvent touché des équidés âgés de plus de 4 ans (n=119, 76 %), suivis des classes d'âge de 7 mois à 4 ans (n=19, 12 %) et de < 6 mois (n=10, 6 %, fig. 12). Dans 8 cas (5 %), l'âge était inconnu.

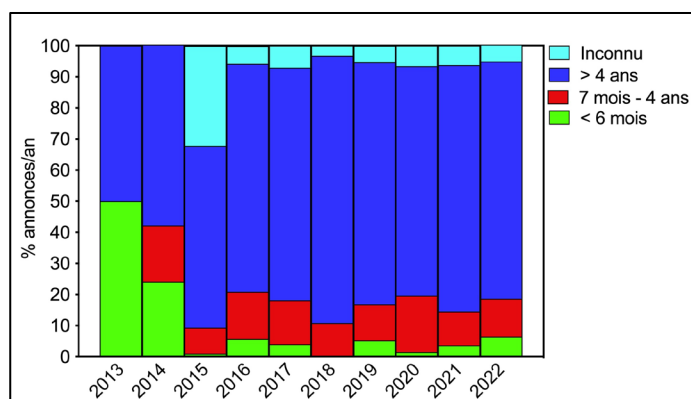


Fig. 12 : répartition des annonces selon l'âge des animaux de 2013 à 2022

La plupart des annonces reçues en 2022 concernaient des exploitations comptant 21 à 50 chevaux (n=48, 31 %), suivies des exploitations avec 11 à 20 chevaux (n=35, 22 %). Le plus faible taux d'annonce concernait les exploitations avec > 50 chevaux (n=11, 7 %, fig. 13).

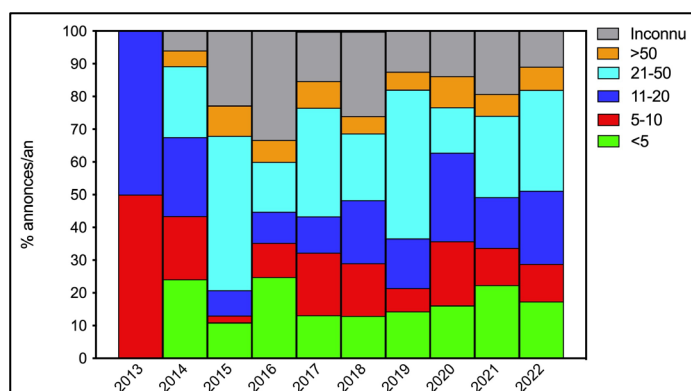


Fig. 13 : répartition des annonces selon le nombre de chevaux dans l'exploitation de 2013 à 2022

3.2. Annonces par foyer épidémiologique

Selon la problématique épidémiologique, la compilation des annonces par foyer peut se révéler plus significative.

Lorsque plus d'un animal est touché dans une écurie, le symbole affiché est plus grand, tant sur la carte que dans le tableau (fig. 14 et 15). Le système reconnaît automatiquement les annonces concernant la même exploitation. La centrale Equinella vérifie manuellement ces attributions.

En 2022, 24 foyers de maladie ont été annoncés au total (plus d'un animal touché), soit des foyers de gourme (n=12), d'ECoV (n=2), d'EHV-1 (n=4), de fièvre d'origine inconnue (n=4), de *Streptococcus zooepidemicus* (n=1), de rhodococcose (n=1), de *Lawsonia intracellularis* (n=1).

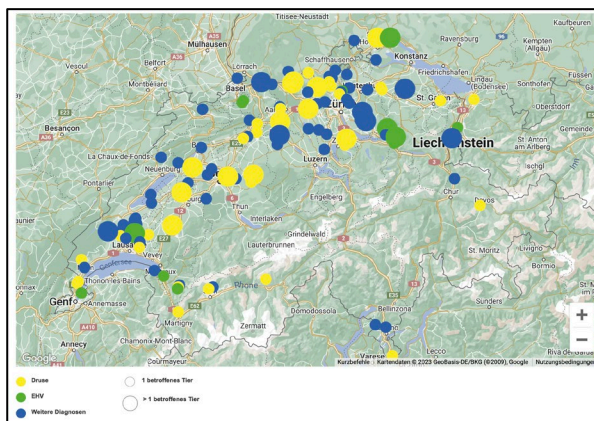


Fig. 14 : représentation cartographique

Date	Canton	Annonces	Diagnostic	Confirmation du laboratoire / Info
12.12.2022	ZG	Fièvre		
05.12.2022	LU	Fièvre, Symptomatologie respiratoire	Gourme	PCR positif
01.12.2022	BL	Fièvre, Symptomatologie nerveuse		West Nil, EHV 1/4 und Anaplasmose negativ
29.11.2022	BE	Fièvre	Gourme	PCR positif
28.11.2022	VD	Œdème focal de la cornée / Odem Cornea	EHV-2	Enalees PCR positif; Labor PCR ausstehend
28.11.2022	SG	Diarrhée, Fièvre	Equines Coronavirus	PCR positiv aus Kot
24.11.2022	LU	Fièvre		
23.11.2022	VD	Fièvre		
04.11.2022	BE	Anémie, Fièvre, Geschwollene Lymphknoten	Gourme	Labor bestätigt (Luftsackspolprobe)
03.11.2022	SO	Fièvre, Symptomatologie respiratoire	Gourme	PCR positiv

Fig. 15 : représentation sous forme de tableau

3.3. Épizooties soumises à l'annonce obligatoire

Bien que la plateforme Equinella soit en fait prévue uniquement pour les maladies équine non soumises à l'annonce obligatoire selon l'ordonnance sur les épizooties, si un cas d'épizootie est néanmoins annoncé via Equinella, la centrale transmet cette annonce à l'OSAV pour examen. En principe, les vétérinaires doivent toutefois annoncer les épizooties soumises à l'annonce obligatoire au service vétérinaire cantonal compétent. Ce dernier communique à l'OSAV le cas d'épizootie officiellement confirmé, qui est ensuite publié via InfoSM - voir également <https://www.infosm.blv.admin.ch/>. Dès que le cas apparaît dans l'InfoSM, il est également publié sur le site internet d'Equinella. <https://www.equinella.ch/fr/actualite/annonces-officielles-depizooties/>

En 2022, un cas de salmonellose a été annoncé via Equinella. Le nombre de cas d'épizooties soumises à l'annonce obligatoire est resté faible au cours des dernières années. Au total, 13 cas de salmonellose, un cas d'échinococcose, deux cas de campylobactériose et un cas de métrite contagieuse équine (MCE) ont été enregistrés chez les équidés en Suisse en 2022 (voir InfoSM). Le statut sanitaire de la population équine suisse semble toujours élevé en ce qui concerne les maladies infectieuses soumises à l'annonce obligatoire.

3.4. Évaluation des annonces

En 2022, les annonces ont baissé de 23 % (2022 n=156, 2021 n=193), mais ont augmenté de 23 % par rapport à 2020 (n=137). Le nombre de vétérinaires déclarants a également légèrement diminué par rapport à l'année précédente (2021 : 141 ; 2022 : 139).

La proportion de vétérinaires déclarants qui participent activement au système chaque mois (c'est-à-dire qui envoient une annonce ou confirment le lien de rappel) a augmenté, passant à 72 % (voir également la partie « Participation active des vétérinaires au système »). On peut en déduire que l'état de santé de la population équine suisse était similaire à celui de l'année précédente.

Le classement des annonces les plus fréquentes correspond aux expériences faites par les cabinets de médecine équine et à leurs attentes. En 2022, comme les années précédentes, c'est la gourme (n=51, 33 %) qui a été diagnostiquée le plus souvent. Elle apparaît régulièrement dans la population suisse de chevaux où elle est endémique. On suppose qu'il reste des cas de gourme non recensés en Suisse. Le nombre d'annonces de gourme a augmenté de manière constante au cours des trois dernières années mais il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une augmentation réelle des cas diagnostiqués ou d'une meilleure discipline d'annonce.

Comme en 2021, quelques cas de coronavirus équin (ECoV, n=6) ont à nouveau été signalés. Ces annonces sont principalement faites pendant les mois d'hiver. On suppose qu'avec la sensibilisation accrue à la pathogénicité de ce virus dans la population équine, le nombre de tests a augmenté.

Les annonces d'anaplasmose ont encore légèrement reculé en 2022. Les maladies transmises par les piqûres de tiques restent toutefois très actuelles, tant chez l'animal que chez l'homme, notamment en raison du changement climatique et de l'augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle qui en découle en général.

Les cas de rhodococcose ont quant à eux augmenté en 2022. Avec 6 cas annoncés, cette année se distingue de toutes les précédentes (avec un maximum de 2 cas par an jusqu'à présent). On peut se demander si cela est lié à un changement climatique, car les rhodocoques survivent bien dans un sol sec, chaud et poussiéreux. Il peut également s'agir d'une fluctuation naturelle des cas, de la conséquence d'une prise de conscience accrue ou d'autres facteurs d'influence inconnus.

En 2022, les annonces d'infections dues au EHV-1 étaient plus fréquentes qu'en 2021, alors que pour l'EHV-4, le nombre d'annonces était similaire à celui des années précédentes.

Comme en 2022, aucun cas d'influenza équine (IE) confirmé par des analyses de laboratoire n'a encore été enregistré depuis le lancement de la plateforme d'annonce Equinella. Seuls des diagnostics de suspicion (basés sur les symptômes) ont été annoncés en 2015, 2018 et 2019, ce qui est d'autant plus surprenant qu'en octobre 2022, un nombre croissant de cas ont été annoncés en Angleterre, aux Pays-Bas et en Irlande (source : <https://equinesurveillance.org/iccview/>).

Comme les années précédentes, aucun cas d'infection par le virus du Nil occidental n'a été signalé chez des chevaux en 2022. L'IVI prenait auparavant en charge les frais de diagnostic en cas de suspicion, ce qui n'est plus le cas depuis 2022. En cas de suspicion, il faudrait contacter le service vétérinaire compétent afin de savoir si les frais sont pris en charge par le canton. Les recommandations de vaccination contre le virus du Nil occidental n'ont pas changé. C'est en début d'année qu'il est indiqué de recommander la vaccination des animaux, car la vaccination de base (2 x à 4 semaines d'intervalle) devrait être terminée avant la saison des moustiques, ce qui n'est plus possible si la recommandation de vaccination n'est faite qu'après l'apparition des premiers cas au printemps.

Grâce à Equinella, nous pouvons mieux estimer la fréquence des maladies infectieuses équines dans toute la Suisse et évaluer la situation à cet égard, pour autant que les cas (de suspicion) soient annoncés de manière fiable avec ou sans confirmation par une analyse de laboratoire.

L'équipe d'Equinella continue à s'engager pour optimiser la couverture de la population équine suisse, c'est-à-dire pour augmenter encore le nombre de vétérinaires qui participent activement à Equinella.

4. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella

D'après la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA ; <https://tierstatistik.identitas.ch/fr/genus-equids.html>) 112 170 équidés étaient enregistrés en Suisse au 31 décembre 2022. Les vétérinaires déclarants enregistrés couvrent environ 72 % (80 580 animaux) de la population équine suisse. Afin de réduire la probabilité de compter à double les chevaux et, ce faisant, de surestimer le degré de couverture, les animaux soignés dans les trois cliniques universitaires accueillant les cas référés (faculté Vetsuisse de

Zurich, cliniques équines de l'ISME à Berne et à Avenches, soit 3 700 patients) n'ont pas été pris en compte dans le calcul du degré de couverture.

Par rapport à 2021, le degré de couverture a baissé d'env. 3 % (2015 : 51,2 % de la population équine suisse, soit 54 983 équidés ; 2016 : 59 %, 64 384 équidés ; 2017 : 60 % ; 2018 : 53 % ; 2019 : 61 % ; 2020 : 67 % ; 2021 : 75 %). Cette diminution s'accompagne d'une légère baisse du nombre de vétérinaires déclarants et d'une stagnation de la population d'équidés en Suisse par rapport à 2021 (31.12.2021 n=112 024). En 2022, 5 nouveaux vétérinaires déclarants ont pu être recrutés, mais en même temps, 5 vétérinaires déclarants sont partis à la retraite et 4 autres ont été déclarés inactifs.

Il faut cependant noter que pour 9 cabinets vétérinaires, les indications concernant le nombre d'équidés pris en charge manquent, ce qui conduit plutôt à sous-estimer le degré de couverture. En outre, le nombre d'équidés pris en charge par chaque cabinet vétérinaire n'est pas relevé chaque année. Les chiffres concernant le degré de couverture ne sont donc qu'une estimation.

5. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés

Fin 2022, 139 vétérinaires de 116 cabinets ou cliniques étaient enregistrés dans le système. Pour 12 cabinets, plus d'un-e vétérinaire était inscrit-e. En 2022, 5 nouveaux vétérinaires Equinella ont pu être recrutés, 5 vétérinaires déclarants ont quitté le service actif en raison d'un départ à la retraite, et 4 autres ont été déclarés inactifs en raison d'un changement de cabinet.

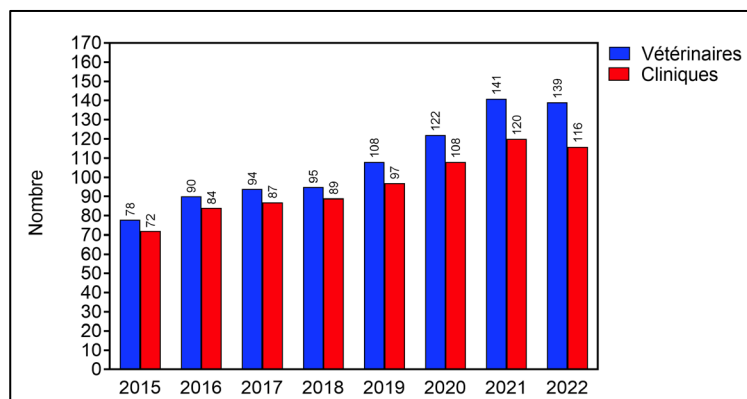


Fig. 17 : nombre de vétérinaires déclarants et de cabinets enregistrés

Les cabinets étaient répartis dans 18 cantons (fig. 18).

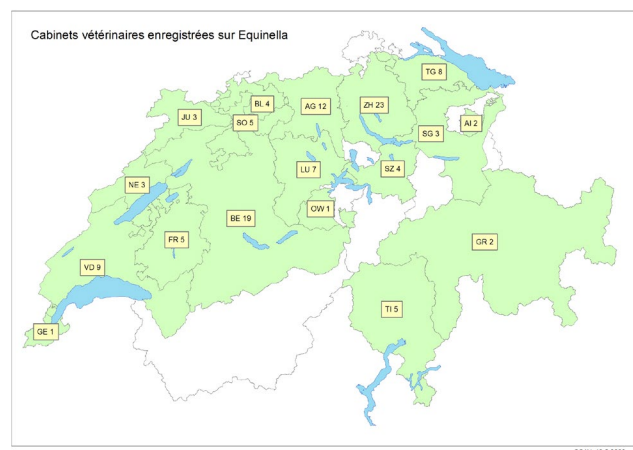


Fig. 18 : nombre et répartition des cabinets déclarants par canton

La plupart des cabinets enregistrés sont des cabinets mixtes avec une part de chevaux < 50 % (fig. 19).

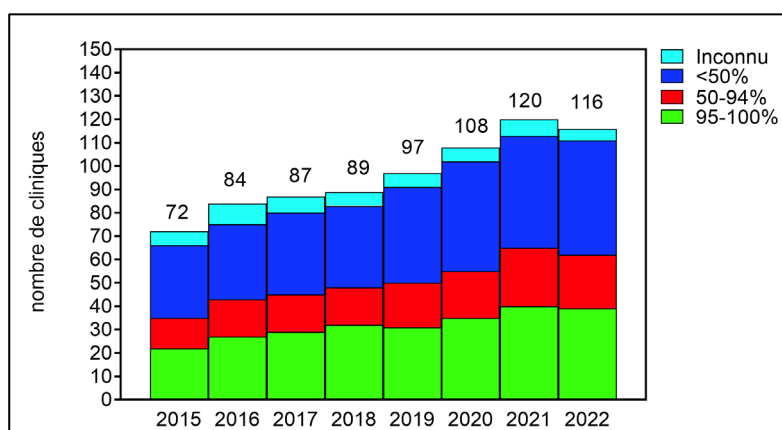


Fig. 19 : cabinets représentés selon la part de chevaux

6. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella – système de rappel

Le premier jour de chaque mois, un e-mail généré automatiquement (« Reminder ») est envoyé à tous les vétérinaires déclarants. Si ces derniers n'ont pas eu d'annonce pertinente à transmettre au cours du mois passé, ils peuvent le confirmer en cliquant sur un lien ou peuvent encore déclarer des cas après coup. En 2022, l'affichage du bouton de confirmation a été rendu plus visible (fig. 20).

Madame Equinella Produktiv

Vous n'avez pas saisi d'annonces depuis le 01.05.2023. Veuillez confirmer que vous n'avez observé aucun cas nouveau durant la période concernée en cliquant sur le lien suivant:

confirmer →

Au cas contraire, nous vous prions de déclarer vos annonces sur le site www.equinella.ch

Fig. 20 : représentation du nouvel e-mail de rappel avec bouton de confirmation en couleur

Cette fonction de rappel est un outil important d'Equinella pour évaluer l'état de santé de la population équine suisse, de même que la participation active des vétérinaires déclarants.

En 2022, en moyenne 73 % des vétérinaires déclarants (2021 : 69 %) ont soit envoyé une annonce par semestre, soit confirmé par un lien de rappel qu'ils n'avaient pas eu de cas pertinents pour Equinella au cours du mois écoulé.

La répartition en nombre d'activités par semestre est présentée dans la figure 21. En juillet, les vétérinaires déclarants n'ayant aucune activité au cours du premier semestre ont été contactés par e-mail, ou par téléphone s'ils n'avaient pas répondu à l'e-mail, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de problèmes techniques. Il apparaît clairement qu'au cours du deuxième semestre, il y avait nettement plus de vétérinaires déclarants actifs et nettement moins de vétérinaires déclarants sans activité.

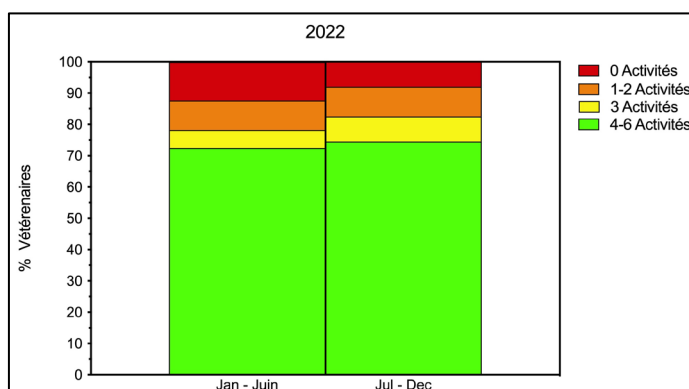


Fig. 21 : activité des vétérinaires déclarants par semestre 2022

D'après la définition du « vétérinaire déclarant actif », il faut avoir effectué une activité (annonce ou confirmation du rappel), au moins 4 mois sur 6 par semestre pour être considéré en tant que tel. Si l'on applique cette nouvelle définition, 72 % des vétérinaires déclarants ont été actifs de janvier à juin et 75 % de juillet à décembre. Pour cette évaluation, seuls les vétérinaires déclarants qui étaient membres depuis janvier ou juillet 2022 ont été pris en compte.

7. Collaboration nationale et internationale

7.1. Collaboration avec IDEXX

La collaboration avec IDEXX s'est poursuivie en 2022. Les anciens formulaires de demande d'analyse spécifiques à Equinella, disponibles pour des analyses à prix réduit, ont été remplacés par un système de bons. Chaque vétérinaire déclarant actif a droit à un bon par an pour une analyse à prix réduit (gourme PCRT, EHV ¼ PCR ou culture MCE) d'IDEXX. Les bons pouvaient être demandés par e-mail auprès de la centrale Equinella. En 2022, 5 vétérinaires déclarants en ont fait usage. L'ancien système via le formulaire spécial a été toléré en parallèle pendant quelques mois. Bien qu'au début de l'année, des informations sur le nouveau système aient été diffusées par le biais d'une newsletter et qu'un rappel ait paru à plusieurs reprises dans une newsletter, seuls quelques vétérinaires déclarants ont utilisé les bons. Nous allons maintenant essayer de diffuser cette information encore plus largement parmi les vétérinaires déclarants.

7.2. Collaboration avec la FSSE

Equinella collabore régulièrement avec la Fédération suisse des sports équestres (FSSE), qui publie notamment tous les mois la présentation graphique des annonces actuelles dans son bulletin. Par le passé, Equinella a également soutenu gratuitement la commission vétérinaire de la FSSE pour les questions la concernant.

7.3. Réseau international

La centrale Equinella entretient des contacts internationaux dans l'espace européen et extra-européen pour être en tout temps à jour sur l'évolution internationale des maladies infectieuses. Selon l'urgence, elle communique les dernières informations sur le site internet ou dans sa newsletter.

À l'étranger, Equinella est considérée comme un pionnier dans la surveillance des maladies infectieuses endémiques chez les équidés. Les systèmes de surveillance des maladies des chevaux non réglementées par l'État ne sont pas très nombreux en Europe. La France recourt au RESPE (Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine, www.respe.net), la Belgique au EquiFocusPoint et le Royaume-Uni au EIDS Equine Infectious Disease Surveillance; <https://equinesurveillance.org/>). Via l'EIDS, l'International Collating Center (ICC), financé par l'élevage international des pur-sang, collecte et diffuse les informations sur les maladies reçues des États membres.

L'ICC reprend activement et au fur et à mesure les annonces provenant d'Equinella et les partage avec son réseau international, notamment sur son site internet interactif :<https://app.jshiny.com/jdata/icc/iccview/>. Ces annonces provenant de Suisse sont ensuite également diffusées via le RESPE.

De plus, Equinella dispose d'une représentation active dans le groupe de travail « Equine disease surveillance » de la FEEVA (*Federation of European Equine Veterinary Associations*) et participe à la rencontre annuelle du groupe de travail.

8. Évaluation du protocole d'assistance

En 2022, la centrale Equinella a traité au total 27 demandes d'information reçues de la part des vétérinaires déclarants, dont 15 concernaient la technique, respectivement l'utilisation de la plateforme Equinella (entre autres : envoi d'une annonce à la place du vétérinaire, problèmes de connexion, liens qui n'ont pas fonctionné, changement de collaborateur du cabinet, du nom du cabinet, d'adresse, inscription à la newsletter, ajout du résultat d'analyse). Les autres demandes de renseignements (n=12) concernaient des questions vétérinaires (notamment à propos du WNV, du SARS-CoV2, de la gourme, de l'EHV-1/4, de l'anaplasmosse).

9. Newsletter

En 2022, les vétérinaires déclarants ont reçu 12 newsletters (2020 : 13, 2021 : 13). Les newsletters sont rédigées en allemand et en français et envoyées par e-mail.

Elles contiennent des informations sur des sujets d'actualité au niveau national. Un point supplémentaire résume les événements, y compris les annonces de maladies infectieuses équine, qui se sont produits à l'étranger. Depuis 2020, la newsletter contient la rubrique « Document du mois » consacrée à un article actuel sur les maladies infectieuses qui présente une étude et résume les principaux messages à retenir. Une nouvelle rubrique intitulée « Pertinent pour Equinella » a été ajoutée en 2022. Elle aborde chaque mois différents points importants, par ex. ce qui devrait faire l'objet d'une annonce.

La newsletter est un média important pour informer les vétérinaires déclarants sur les événements du moment ainsi que sur les modifications et nouveautés apportées à Equinella. La nouvelle rubrique « Document du mois » a pour objectif de lui conférer une certaine fonction de formation continue.

10. Site internet

La centrale gère le site internet Equinella, sur lequel on trouve, outre les annonces actuelles de maladies, du matériel d'information comme des aide-mémoire et des liens sur différentes maladies. Le site internet est actualisé en permanence.

11. Publications, rapports, présence dans les médias

En 2022, il y a eu 3 publications évaluées par des pairs, auxquelles Equinella a également contribué :

- Hierweger M, Remy-Wohlfender F, Franzen J, Koch MC, Blau D, Schoster A, Nicholson P, Gerber V, Gurtner C, Fouche N, Unger L, Seuberlich T.: Outbreak of equine coronavirus disease in adult horses, Switzerland 2021. *Transbound Emerg Dis* 2022 69:1691–1694
- N. Fouché, F. Remy-Wohlfender, D. Blau, J. Franzen, C. Gurtner, T. Seuberlich, L. Unger, V. Gerber: Charakterization of an outbreak of equine coronavirus infection in adult horses in Switzerland, *ASMV*, oct. 2022

- Magouras I, Schoster A, Fouché N, Gerber V, Groschup M, Fricker R, Ziegler U, Griot C, Vögtlin A.: Neurological disease suspected due to tick-borne encephalitis virus infection in six horses in Switzerland. *J Vet Intern Med* 2022

De plus, un article sur la gourme destiné aux non-spécialistes (<https://www.ufarevue.ch/nutztiere/druse-bei-pferden>) et le rapport annuel 2021 (www.equinella.ch/berichte) ont été publiés.

Une compilation des textes destinés aux non-professionnels et publiés sur Equinella peut être consultée sur le site internet d'Equinella sous <https://www.equinella.ch/ueber-equinella/beitraege-zu-equinella/>.

12. Présentations en Suisse et à l'étranger

12.1. Présentations pour les étudiants

Dans le cadre d'un cours de quatrième année de la faculté Vetsuisse de Berne consacré prioritairement au cheval, la centrale Equinella est chargée d'un module de cours sur la surveillance des maladies en général et d'Equinella en particulier. Ce cours a aussi été bien fréquenté en 2022.

A l'Université de Zurich également, un cours sur les « Mesures d'hygiène et gestion des foyers de maladies équine », ainsi que plusieurs heures de cours sur les « Maladies infectieuses équine » sont organisés chaque année dans le cadre de la 4^e année d'études. Tous les cours donnés par la représentante de la centrale Equinella de Zurich présentent Equinella et soulignent l'importance du monitoring de la santé en dehors des épizooties soumises à l'annonce obligatoire. Dans le nouveau cursus introduit au semestre d'automne 2021, l'Université de Zurich a élargi le bloc thématique consacré aux maladies infectieuses et l'a intégré dans le bloc commun. Equinella a ainsi pu être présentée non seulement aux étudiants suivant l'orientation d'approfondissement, mais aussi à tous les étudiants suivant ce cours annuel. Espérons que ces présentations permettront de recruter de futurs vétérinaires Equinella.

12.2. Présentations pour les vétérinaires

En juillet, une collaboratrice de la centrale a donné plusieurs conférences sur le thème des « causes virales et bactériennes des colites » lors des journées vétérinaires de Leipzig.

En novembre, une collaboratrice de la centrale a présenté un exposé sur le thème des infections dues à l'herpèsvirus équin lors du séminaire Virbac sur les chevaux.

13. Formations continues

Chaque vétérinaire déclarant actif a le droit d'assister gratuitement, une fois par année, à une formation continue donnée par l'Université de Zurich ou de Berne. En 2022, 6 formations continues proposées régulièrement par les cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne (n= 3) et de Zurich (n=3) ont eu lieu, parfois en format hybride. Malgré cela, seuls 10 vétérinaires déclarants ont profité de la formation continue gratuite via Equinella, bien

que cette offre ait été mentionnée à plusieurs reprises sur le site internet, dans la newsletter et lors de toutes les présentations.

14. Perspectives

14.1. Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella

Nous espérons que l'introduction de la rubrique « Pertinent pour Equinella » dans la newsletter permettra de stimuler la participation des vétérinaires en 2023. cette nouvelle rubrique rappelle notamment ce qui doit être annoncé, que l'e-mail de rappel doit être confirmé, la définition d'un vétérinaire déclarant dit « actif » et la possibilité de suivre gratuitement la formation continue.

En 2022, quelques cabinets/vétérinaires ont pu être recrutés dans des cantons qui étaient jusqu'à présent peu représentés. En 2023, nous essaierons de gagner encore des cabinets/vétérinaires dans des cantons sous-représentés.

14.2. Mieux motiver les associations de la filière à la collaboration

Nous continuons à travailler pour motiver davantage les associations de la filière à collaborer.

14.3. Avenir de la plateforme d'annonce

L'application informatique actuelle expirera fin 2023, raison pour laquelle la planification de la nouvelle plateforme a déjà commencé en 2022.

14.4. Changement de personnel à la centrale Equinella

Comme Angelika Schoster quittera l'Université de Zurich au printemps 2023, Julia van Spijk rejoindra la centrale Equinella dès le 1^{er} janvier 2023. Julia van Spijk est cheffe de la clinique de médecine équine de l'Université de Zurich et mettra ses connaissances au service de la centrale.